



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



Réunion du mardi 4 avril 2023
19h - 21h45

Lieu : Salle Polyvalente École Simone VEIL

Compte-rendu de réunion

PARTICIPANT·E·S

BERRY-SÉVENNES Martine

*Adjointe à Mme le Maire
déléguée à la transition
écologique, au patrimoine
naturel et aux mobilités
douces et actives*

DONNART Olivier

*Responsable du Pôle Espaces
Publics*

DUPONT Yves

MEGA Dimitri

EXCUSÉ·E·S

BECHARD Aurore

FANJEAU Armand

MONCELET Enzo

CALVIGNAC Laurent

DROUIN Anouk

LEFEVRE Ludovic

ORTEGA Jean-Pierre

BONNAFOUS-ACQUITTER

Davina

FANJEAU Nicolas

OUKZIZ Khalid

COHEN Anne-Lise

Correspondante de quartier

DUPONT Elisabeth

MASDOUA Isabelle

*Coordinatrice des projets de
transition écologique*

TABEY-BEUVELOT Sandrine

CAMPERVEUX Florence

HAMADOUCHE Isabelle

Ordre du jour

- Bassin de rétention des Marots : Présentation par Olivier DONNART
- Présentation du Conseil Citoyen de la transition écologique avec Mmes Martine BERRY-SÉVENNES et Isabelle MASDOUA
- Actualités du Comité de quartier et projets en cours

I. Bassin de rétention des Marots

O. DONNART, Responsable du PÔLE ESPACES PUBLICS pour la ville de Colomiers vient à la rencontre des membres du Comité pour échanger sur le projet du bassin de rétention des Marots.

Le document de présentation créé par le Comité est diffusé.

L. LEFEVRE précise le constat et la volonté du Comité à cet endroit :

- Le bassin de rétention est un espace situé entre les deux parties du territoire du Comité de quartier : EN JACCA et les MAROTS,
- Avec la future ligne de métro, il représente un fort potentiel en entrée de quartier en terme d'image,

La volonté est de pouvoir créer un espace arboré, un aménagement paysagé favorisant la biodiversité. Il se voudra pédagogique, en lien avec l'école S. VEIL et/ou la Maison Citoyenne EN JACCA.

À ce jour, la réflexion du Comité est arrêtée par manque de précisions sur les contraintes règlementaires et techniques pour l'aménagement de cet espace. Suite à la présentation lors du point d'étape du Comité du 4 octobre dernier, un avis favorable a été émis par les élus quant à l'aménagement paysager de cet espace, toutefois, concernant l'implantation de ruches, elle n'a pas été validé.

O. DONNART précise la première fonction de ce bassin. C'est un bassin hydraulique « bassin d'orage ». Des exutoires canalisent et déversent le surplus d'eau dans ce bassin afin d'éviter des inondations. Lors de l'urbanisation du quartier, il a été imposé de fabriquer cet ouvrage, un volume doit être garanti.

Concernant les terres, cette partie du territoire de la ville ne dispose pas des terres les plus riches. Auparavant c'était le lieu d'exploitation de vignes, végétal qui ne nécessite pas une terre riche. De plus, à la construction de ce bassin, celui-ci a été creusé et évidé des terres arables pour arriver sur une base de sol constitué de glaise imputrescible, de piètre qualité pour assurer un bon développement des végétaux même en amendant la terre.

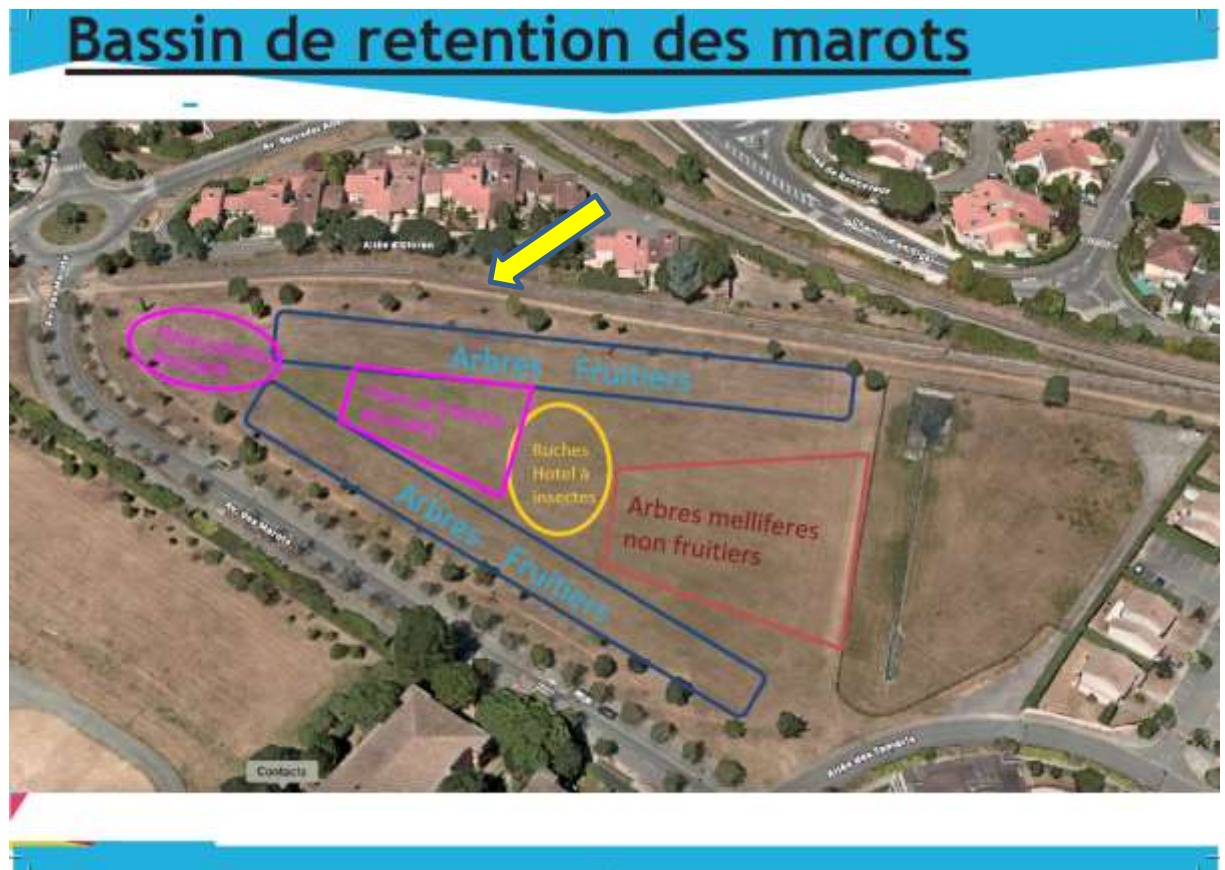
Toulouse Métropole autorité organisatrice des services publics de l'eau et de l'assainissement pour les 37 communes assure l'entretien du bassin depuis 2- 3 ans. Auparavant, les services de la Ville effectuaient des tontes régulières, le cœur de bassin étant laissé en jachère à un agriculteur pour son fourrage. Aujourd'hui, le bassin est tondu deux fois par an par Toulouse Métropole.

La Ville a planté des arbres en ceinture de bassin. Aujourd'hui, un inventaire des arbres est nécessaire. Une possibilité de pouvoir installer des végétaux s'adaptant aux conditions peut être envisagée. Toutefois, une autorisation doit être formulée auprès des services de Toulouse Métropole.

L. LEFEVRE fait un comparatif avec le bassin d'orage situé en limite de Tournefeuille, celui-ci est arboré en son cœur.

Le frein à la végétalisation de cet espace est la piètre qualité du substrat qui ne favorise vraiment pas les plantations précises O. DONNART. Il invite le Comité à axer son action sur la ceinture du bassin d'orage, et dans un second temps de mesurer les possibles en cœur de bassin. La réalisation de sondages permettra de prendre en compte la réalité de ce substrat, et de pouvoir construire une éventuelle végétalisation à partir des résultats de sondages.

Les membres s'accordent sur le fait de pouvoir travailler avec le service pour le choix des essences. Sur la question des arbres fruitiers, une réserve est émise compte-tenu des incivilités à leur encontre. En effet, les arbres fruitiers ont bien souvent les branches coupées, cassées par des personnes qui souhaitent ramasser les fruits.



Proposition du Comité de quartier

Concernant le chemin de terre reliant le rond-point de l'Olivier à la passerelle, il est actuellement en travaux pour l'électrification du tunnelier du métro. Il est prévu de mettre un revêtement en gravier sur toute la longueur suite aux travaux courant du mois de mai 2023.



Les membres demandent des précisions quant à la voie de bus prévue dans ce secteur. O. DONNART précise que les études sont en cours, et qu'à ce stade rien n'est établi.

Concernant le fleurissement de cet espace, effectivement il serait envisageable de pouvoir amender la terre sur des espaces définis pour semer des fleurs. Toutefois, la pérennisation ne peut être envisageable compte-tenu de la pauvreté des terres. De plus, il convient de faire attention aux besoins en eau de ce type de végétaux. Des arrêtés préfectoraux d'interdiction d'arroser les massifs sont prévus avec des dérogations pour l'arrosage des arbres, s'agissant d'aménagements pérennes elles seraient accordées.

À l'échelle de la Ville, une réflexion se porte quant au fleurissement des massifs et aux choix des végétaux, l'objectif étant d'être dans une gestion vertueuse de l'embellissement de la ville avec une gestion différenciée des espaces ayant pour conséquence la recolonisation des espèces indigènes.

Les membres demandent une mise à disposition d'un catalogue pour pouvoir choisir des arbres et arbustes. O. DONNART n'y voit pas d'objection, il pourra être mis à disposition en sachant qu'il se modifie régulièrement compte-tenu des constats établis par le Pôle Espaces Publics et de l'adaptation des besoins en lien avec les contraintes environnementales.

L. CALVIGNAC demande si dans l'opération de plantation effectuée cette année, la part d'arbres à feuilles persistantes est importante. Les arbres à feuilles persistantes ont de plus en plus de mal à résister aux conditions climatiques, il est aujourd'hui difficile de privilégier ces espèces.

O. DONNART rappelle l'évolution de la gestion des espaces publics pour la Ville, « *il y a 15-20 ans nous étions dans une vision et une gestion horticole prégnante, nous sommes aujourd'hui dans une vision et une gestion plus environnementale.* »

Sur l'aspect pédagogique du projet, les échanges permettent de faire émerger des idées :

- Observation in situ du milieu naturel -insectes, oiseaux, végétaux indigènes-
- Installation de panneaux explicatifs -bonnes pratiques, descriptifs-
- Hôtels à insectes.

Il est donc établi que :

1. O. DONNART s'assure auprès de Toulouse Métropole de l'autorisation d'un aménagement dans cet espace.
2. D'organiser une visite sur site avec les membres du Comité pour faire un état des lieux des arbres et procéder à des sondages en cœur de bassin.
3. De travailler sur plan pour construire un aménagement prenant en compte les contraintes.
4. De chiffrer le projet.
5. De rentrer dans la phase opérationnelle pour le plan de plantation 2023/2024.

II. Présentation du Conseil Citoyen des Transitions Écologiques

Madame BERRY-SÈVENNES excuse Madame Ségolène LABBÉ retenue par ailleurs. Mme Martine BERRY-SÈVENNES, adjointe à Mme le Maire déléguée à la transition écologique, au patrimoine naturel et aux mobilités douces et actives, et Mme Isabelle MASDOUA, coordinatrice des projets de transition écologique, présentent le Conseil Citoyen des Transitions Écologiques à tous les Comités de quartier afin de mobiliser les membres à participer aux travaux du CCTE.

Lors du Conseil Municipal du 9 février dernier, la création du Conseil Citoyen des Transitions Écologiques a été statuée. La transition socio-écologie vise une transformation du modèle de développement en construisant une société écologiquement durable, participative et innovante. Le 30 juin 2021, le Conseil Municipal a voté une délibération actant la création d'un groupe préfigurateur du CCTE. L'objectif de ce groupe de travail était de créer une instance permettant de fédérer les acteurs locaux, de les impliquer dans les transitions écologiques en vue d'impulser et de diffuser de nouvelles pratiques sur le territoire.

J-P ORTEGA a participé à ce groupe de travail.

Présentation des travaux du groupe préfigurateur

- ☞ Un temps de formation « la Fresque du Climat » a d'abord permis de partager un socle commun de connaissances.
- ☞ Un cycle d'ateliers de travail a été proposé afin de faire expérimenter les réflexions d'un groupe sur un projet de transition écologique de la Ville, réflexion sur le projet de la Maison des Transitions Écologiques -MTE-.
- ☞ Rédaction du Règlement Intérieur du CCTE avec l'atelier de projection du CCTE qui a nourri le bilan des rencontres.

1. Rôle et compétences du CCTE

Le Conseil Citoyen des Transitions Écologiques est une instance consultative, régie par l'article L.2143-2 du Code général des Collectivités Territoriales, au même titre que les Comités de quartier. Il émet des avis et propositions dans le cadre de la politique de transition socio-écologique afin d'apporter un éclairage à l'équipe municipale. Les saisines devront

obligatoirement défendre l'intérêt collectif et concourir aux dix-sept objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU.

Le CCTE traite 3 saisines maximum par an. La première saisine est transmise par Madame le Maire, les suivantes sont proposées par le CCTE et validées par le Président du CCTE.

Il est rappelé que les travaux du CCTE sont portés à l'échelle de la Ville, et ne peuvent en aucun cas se porter sur une partie du territoire de la Ville.

2. Composition de l'instance

Le CCTE se compose de deux groupes :

- ⇒ Le groupe SOCLE qui se décompose en 4 collèges : Collège Citoyens (12 personnes), Associations (5 personnes), Acteurs Economiques Locaux (3 entreprises) et Élus (8 élus, 5 du groupe majoritaire et 3 des groupes d'opposition), soit 28 membres. Ce groupe est constitué à parité d'hommes et de femmes dans la mesure du possible.
- ⇒ Le groupe THÉMATIQUE composé de 6 citoyens tirés au sort parmi les volontaires inscrits via le site internet de la Ville ou via les structures de la ville suite à l'appel à candidature à la saisine. Concernant la première saisine, une exception est faite dans ce mode de fonctionnement, six membres des comités de quartier sont invités à rejoindre le groupe THÉMATIQUE Citoyens, un membre par Comité de quartier.

1^{ère} saisine : Rédiger la Charte de l'Arbre de la Ville de Colomiers en veillant à ce qu'elle soit déclinée pour les habitats et une pour les enfants et les jeunes de la Ville afin d favoriser son appropriation.

La rédaction de cette Charte a pour objectif de pouvoir mettre à disposition un cadre de « bonnes pratiques » pour les habitants, et participe à l'éco-éducation des enfants et des jeunes.

3. Programmation des travaux

- ⇒ Les saisines sont proposées par :
 - Madame le Maire
 - Le CCTE
 - La société civile via le site Web de la Ville.

Le CCTE traite au maximum 3 saisines par an. La première saisine est transmise par Madame le Maire. Les saisines suivantes sont proposées par le CCTE et validées par le président du CCTE. Les saisines sont traitées les unes après les autres, sauf exception.

- ⇒ La programmation des saisines du CCTE est définie annuellement.

4. Fonctionnement du CCTE

Les travaux du CCTE doivent servir l'intérêt collectif et ne sont pas utilisés à des fins personnelles.

- ⇒ Réunion d'équipe : 1 par mois par équipe de saisine. Temps de travail de l'équipe de saisine.
- ⇒ Réunion de coordination : 1 par trimestre. Point d'avancement des saisines.
- ⇒ Réunion du groupe SOCLE : 1 par an au minimum. Bilan annuel.
- ⇒ Réunion plénière : 2 à 3 par an. Présentation des avis à l'équipe municipale. La réunion plénière donnera lieu à la présentation de l'avis et à un rapport de synthèse des échanges.

J-P ORTEGA partage son expérience de membre du groupe préfigurateur. Le groupe préfigurateur a été supporté, guidé et jamais orienté par les services de la Ville. Les échanges au sein de ce groupe ont été riches en enseignements, en recommandations. Le mode de fonctionnement très positif avec une principe participatif, interactif, à chaque réunion a permis de faire émerger et enrichir les échanges.

I. MASDOUA rappelle l'objet de leur présentation, à savoir, inviter un membre du Comité de quartier à rejoindre le groupe THÉMATIQUE pour travailler sur la première saisine : **Rédiger la Charte de l'Arbre pour la Ville de Colomiers**. L'objectif visé étant de pouvoir proposer aux citoyens de Colomiers une Charte vraiment adaptée aux Columérins, écrite par des Columérins et que celle-ci puisse être mobilisable par les enfants.

M. BERRY-SÈVENNES précise qu'à chaque saisine ce groupe THÉMATIQUE sera renouvelé permettant ainsi à chacun de pouvoir s'inscrire selon ces affinités.

III. **Actualités**

Visite du quartier d'EN JACCA 22 mars 2023.

Madame le Maire, Karine TRAVAL-MICHELET, accompagnée de son Premier Adjoint, Monsieur Arnaud SIMION, des services de la Ville et d'ALTÉAL sont venus visiter avec les habitants l'avancement des travaux de rénovation des espaces publics et de la future Maison Citoyenne.

<https://www.youtube.com/watch?v=8EcmPuWfr18&t=21s>

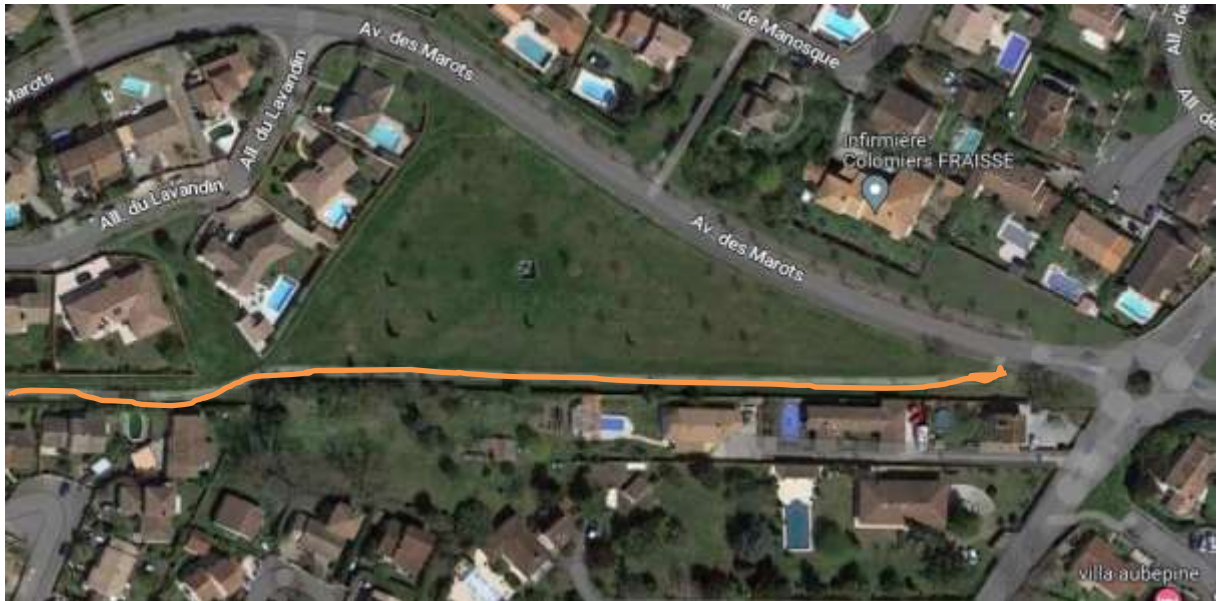
Les travaux de sécurisation du boulevard Salvador Allende consistent à reculer le quai de bus, installer un panneau STOP au croisement du chemin des Sévennes et un plateau de ralentissement. Les membres informent que cette signalisation n'est pas du tout respectée, la grande majorité des véhicules passe sans marquer l'arrêt. => *la Police Municipale a été informée et doit renforcer les contrôles à cet endroit.*

La Maison Citoyenne sera déménagée en pied d'immeuble, en proximité de l'aire de jeu. Celle-ci sera modifiée pour être transformée en aire sportive, de fitness. L'aire de jeu en proximité du boulevard Salvador Allende sera également rénovée, et ombragée. Plusieurs îlots de fraîcheurs seront créés dans le quartier avec la plantation d'arbres.

Parc des Marots -projet d'installation de tables-

Le Pôle Participation Citoyenne est toujours dans l'attente du retour du service en charge du chiffrage du projet. Un travail de co-construction s'organiserait avec le service compétent et le Comité de quartier. => *Mettre en œuvre une action auprès des riverains pour donner de la visibilité à l'action du Comité et mesurer l'assentiment des riverains à l'installation de cet équipement.*

Bassin de rétention limitrophe à Tournefeuille



Concernant le cheminement en pas d'âne et la demande de pouvoir le stabiliser, le service compétent a saisi Toulouse Métropole pour une étude.

Chemin des Tuileries



Les membres du Comité ont informé de l'engorgement de ce chemin, une amélioration pourrait être envisagée en redimensionnant éventuellement les trottoirs et en repensant les stationnements. => *Une étude a été réalisée n'attestant pas que les stationnements et les*

dimensions de trottoirs soient les causes de cet engorgement. Il semblerait que ce soit une conséquence de l'engorgement de la rue Étienne Collongues. De plus, le stationnement en quinconce de ce chemin des Tuileries entraîne des ralentissements notamment lors des heures d'affluence du trafic.

Ce secteur va être impacté par les futurs travaux du métro, notamment avec la fermeture du parking de la passerelle. Les membres craignent que le report de stationnement se fasse dans ce secteur.

<https://www.ville-colomiers.fr/a-la-une/metro-ligne-c-travaux-colomiers-gare-3157.html#:~:text=Actualit%C3%A9s%20%2D%20Transport-,Travaux%20Ligne%20C%20%3A%20Colomiers%20Gare,est%20op%C3%A9rationnelle%20depuis%20octobre%202022.>

https://www.ville-colomiers.fr/fileadmin/user_upload/Fichiers_Pages/Actualites/2022-03-28-Travaux-preparatoires-colomiers-gare-reunion-riverains.pdf

https://www.ville-colomiers.fr/fileadmin/user_upload/Fichiers_Pages/Actualites/2022-04-18_Travaux_deviation_de_reseaux_Airbus_Colomiers_Ramassiers.pdf

https://www.ville-colomiers.fr/fileadmin/user_upload/Fichiers_Pages/Les_grands_projets/2022-04-13_M3-Presentation_COG.pdf

<https://www.projetsmetro.tisseo.fr/se-deplacer-pendant-les-travaux>

<https://www.projetsmetro.tisseo.fr/le-chantier-dans-mon-quartier>

<https://www.projetsmetro.tisseo.fr/annuaire-des-projets/colomiers-gare>

Stickers Boîte à Livres

Le Pôle Participation Citoyenne est en attente de la proposition du service Communication afin de procéder à sa réalisation => *proposition envoyée et validée par le Comité. Demande de devis faite.*



Projet « passages malins »

La carte « passages malins » a été transmise au Comité en format numérique, une version papier également. A-L COHEN informe que plusieurs Comités souhaitent participer à ce projet de dénomination des passages malins. Afin de construire une méthode commune de réalisation de ce projet, une réunion en intercomités sera dédiée => *Réunion le 24 mai prochain au Terminus des Prétentieux avec un principe d'auberge espagnole à 19h.*

Échanges suite au Conseil de la Vie Locale du 22 mars

Les membres ayant participé à ce temps d'évaluation des Comités de quartier ont apprécié la méthode dynamique et participative des ateliers.

Un membre aurait souhaité que le Conseil de la Vie Locale puisse être un moment d'échanges sur les bonnes pratiques des Comités. Le Conseil de la Vie Locale est un temps d'évaluation qui questionne les moyens dédiés et l'organisation.

A-L COHEN informe que les Comités pourraient partager leurs expériences lors du moment convivial du **16 juin prochain** au Cabirol.

Prochaine réunion du Comité le **2 mai prochain à 19h30**. Les membres s'accordent sur le principe de garder une seule date de réunion par mois, 1h30 de réunion en présence du Pôle Participation Citoyenne et ½ heure entre les membres pour s'organiser sur les projets et les actions.

IV. Questions diverses/Tableau synthèse

Bassin de rétention des Marots

Rencontre avec O. DONNART, responsable du Pôle Espaces Publics de la Ville

☞ Demande d'autorisation d'un aménagement dans cet espace à faire auprès de Toulouse Métropole.

	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Organisation d'une visite sur site avec les membres du Comité pour faire un état des lieux des arbres et procéder à des sondages en cœur de bassin. ☞ Travail sur plan pour construire un aménagement prenant en compte les contraintes. ☞ Chiffrage du projet. ☞ Objectif visé : entrer dans la phase opérationnelle pour le plan de plantation 2023/2024.
<p><u>Le Conseil Citoyen des Transitions Écologiques</u> Présentation par Mmes M. BERRY-SÈVENNES et I. MASDOUA</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Délibération votée au Conseil Municipal du 9 février 2023 portant sur la création du Conseil Citoyen des Transitions Écologiques. ☞ Constitution du Conseil Citoyen : <ul style="list-style-type: none"> → 1 groupe SOCLE constitué d'un collègue ÉLUS, d'un collègue HABITANTS, d'un collègue ACTEURS LOCAUX. → 1 groupe THÉMATIQUE constitué de 6 habitants volontaires -exception faite pour cette 1^{ère} saisine, 6 membres des Comités de quartier- ☞ Le groupe THÉMATIQUE se renouvelle à chaque saisine. ☞ 3 saisines par an ☞ 1^{ère} saisine : Rédiger une Charte de l'Arbre pour la Ville de Colomiers à destination des habitants. ☞ Nécessité de désigner un membre/comité pour participer aux premiers travaux du Conseil Citoyen des Transitions Écologiques.
<p><u>Rénovation du quartier EN JACCA</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Visite de chantier par Mme le Maire, les services et les habitants le 22 mars 2023 ☞ Sécurisation du boulevard Salvador Allende : la signalisation au croisement du chemin des Sévennes et du boulevard S. Allende n'est pas respectée. Renforcement des contrôles de Police Municipale à cet endroit. ☞ Déménagement de la Maison Citoyenne en cœur de quartier ☞ Rénovations des aires de jeux.
<p><u>Parc des Marots</u> <u>Installation de tables</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Dans l'attente d'un chiffrage par les services compétents
<p><u>Bassin de rétention en limite de Tournefeuille</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Demande d'étude auprès de Toulouse Métropole pour stabilisation du chemin en pas d'âne
<p><u>Projet « passages malins »</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Réunion le 24 mai au Terminus des Prétentieux en Intercomités afin de construire une méthode commune pour les comités intégrant le projet.
<p><u>Repas des Comités de quartier</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ 16 juin au Centre de Loisirs du Cabirol

Fin de réunion 21h45